



HAUTS DE FRANCE

« Pénitence », quand tu nous tiens ...

SOLIDARITE AVEC LES COLLEGUES DU SPIP59

La crise sanitaire que nous traversons actuellement aura eu pour effet de mettre en exergue les conséquences désastreuses du démantèlement dont fait l'objet le service public depuis plusieurs années. L'administration pénitentiaire n'y échappe évidemment pas.

En cette saison printanière, les agents des SPIP de la DI de Lille (et très certainement d'ailleurs) voient en effet fleurir de nombreuses injonctions contradictoires et des applications pour le moins différenciées de l'ordonnance du 15 avril 2020 selon les services.

On ne reviendra pas sur les décisions ubuesques semées tout au long de la période de confinement par certains chefs de service qui n'ont parfois pas hésité à faire fi des consignes sanitaires nationales pour continuer coûte que coûte à répondre à leurs objectifs de résultats et de gestion des flux : demandes d'entretiens malgré l'absence des conditions sanitaires nécessaires, menaces de sanctions, mise en place d'un télétravail façon « *do it yourself* » pour palier les carences de l'administration ...

Cette même administration qui se gargarise des ses « outils criminologiques » alors qu'elle n'est pas foutue de doter correctement les SPIP et les agents qui y exercent dans des conditions matérielles encore indignes par endroits !

Et comme la pomme ne tombe jamais loin de l'arbre, nous constatons que la cacophonie de la reprise progressive suite au déconfinement s'inscrit dans la lignée de l'organisation du confinement.

Concernant la proratisation dans le cadre des jours de congés imposés, la DISP, dans sa note du 7 mai 2020, s'octroie le droit de poser des principes contraires à ceux édictés par l'ordonnance du 15 avril 2020 : « Le nombre de jours de congés imposés au titre de l'article 1er et **susceptibles de l'être au titre de l'article 2** est proratisé en fonction du nombre de jours accomplis en autorisation spéciale d'absence et en télétravail ou assimilé au cours de la période de référence définie au premier alinéa de l'article 1er. »

La hiérarchie des normes aurait-elle, elle aussi, succombé au COVID-19 ?

Les réponses apportées par la DISP à nos légitimes questionnements, quand bien même La Cgt a toujours accepté le dialogue durant cette période pour le moins troublée, nous paraissent pour le moins incohérentes et laissent le champ libre à l'arbitraire de certains chefs de service.

Car une fois n'est pas coutume, l'administration pénitentiaire n'aura laissé que peu de place aux SPIP dans ses préconisations. Elle s'est bornée depuis le début de la crise

sanitaire à laisser aux directions interrégionales, tout aussi obnubilées par la gestion des établissements pénitentiaires et qui se sont elles-même déchargées sur les directions locales, le soin de gérer le merdier dans les SPIP sans autre considérations que des consignes arithmétiques bien éloignées de la réalité de nos métiers ... d'autant plus lorsqu'ils s'exercent hors les murs des prisons, au sein de la société civile que la prétendue « 3ème force de sécurité publique » n'est plus capable de percevoir derrière les murs qui l'enferment !!!

Alors que certains SPIP parviennent, tant bien que mal et avec les moyens du bord, à concilier les impératifs de santé publique avec ceux de la continuité du service public, d'autres ont déjà imposé à leurs agents de revenir à effectif complet dans les services, ce qui est une aberration au regard des préconisations sanitaires nationales : priorité au télétravail, limitation des rassemblements au-delà de 10 personnes... Ces directives hors-sol mettent en danger tant les agents que la population pénale, mais visiblement les priorités sont ailleurs...

Pire !!! Alors même que les agents du SPIP59 ont démontré leur investissement sans faille ces derniers mois, assurant leurs missions avec implication malgré l'impréparation totale de leur administration, la direction du SPIP de Lille n'a rien trouvé de mieux que de rappeler par mail à 16h00 le mardi 12 mai les agents du service pour leur donner l'ordre de se présenter sur leurs lieux de travail dès le mercredi 13 mai 2020 ...

Cette façon de faire est tout simplement inadmissible, et témoigne du profond mépris que quelques chefaillons, incapables de concevoir le monde au-delà de leurs indicateurs de performance individuels, ont pour les professionnels dévoués au Service Public. Depuis 2 mois maintenant, la crise sanitaire que traverse le pays aura mis en lumière à quel point ces bureaucrates besogneux et serviles de tous horizons, obnubilés par leurs carrières, auront mis à sac les différents services et établissements publics, mais aussi les métiers de celles et ceux qui œuvrent quotidiennement sans autre objectif que l'intérêt public. L'administration pénitentiaire n'échappe pas là non plus pas à la règle.

La coordination Cgt Insertion probation des Hauts de France, totalement solidaire des collègues du SPIP59, n'a pas attendu que la direction du SPIP Nord et adjoint mesurent leur incurie dans cette affaire pour saisir à la fois les autorités compétentes et la Justice administrative ...

Bientôt reviendront « *les Jours Heureux* » où, à Lille, nous saurons rappeler à ceux qui l'ont oublié ce que signifie le mot **SOLIDARITE**, sans laquelle, partout dans le pays et sans autre considérations de « court terme » que l'entraide nécessaire, il n'aurait pas été possible de faire face à la crise sanitaire tant les décideurs de tout bord auront failli.

A bientôt ... avec vous !!!

Les Hauts de France, le 14 mai 2020.